



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 37

Séance du vendredi 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le 05 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Marie Laure MAIORE a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	14
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	0

Membres présents : BALDOVINI Antony-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean, Claude, GIULY Martin, LAMOUROUX Sophie, LUCIANI Dominique, MAIORE Maria-Laura, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ-RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VALERY Gérard.

Membres représentés : CLET-DAVID Pascale (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI), DE LA MATA Clara (Pouvoir à Patrick CHEYNET), GALINDO Margaux (Pouvoir à Sophie LAMOUROUX), LESCHI Jean, Christophe (Pouvoir à Jean Claude FRANCESCHI), LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Gregory MANENTI).

Membres absents :

Date de la convocation : 28 mai 2026

Date d'exécution : 08 juin 2026

Date d'affichage : 09 juin 2026

OBJET : COMMISSION SYNDICALE D'ALERIA TALLONE

Le président rappelle qu'en 2010, a été créée une commission syndicale chargée de gérer, avec les conseils municipaux d'Aléria et de Tallone, une unité de valorisation électrique implantée sur le site du centre d'enfouissement technique de Tallone.

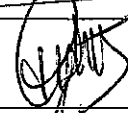
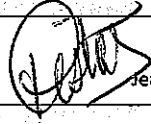
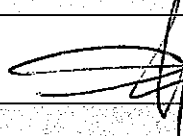
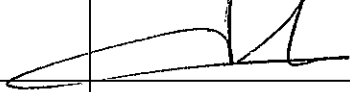
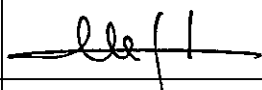
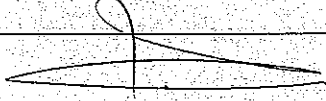
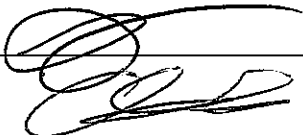
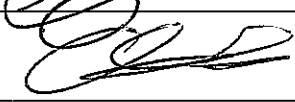
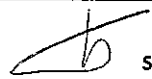
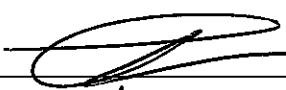
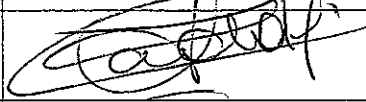
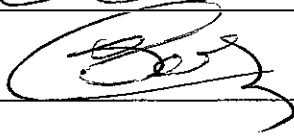
Au sein de cette instance, la commune d'Aléria est représentée par deux délégués dont il convient de renouveler le mandat à la suite du renouvellement général des conseils municipaux.

Le président propose la candidature de Madame Jeanne RAMAZOTTI et de Monsieur Jacques MERMET.

Il rappelle que la commission devra assurer la mise en sécurité et la réhabilitation du site de l'unité de valorisation qui a cessé son activité et dont les biens devront être mis en vente.

*** * ***

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition du président par 15 voix pour et 4 abstentions (Laurence TADDEI, Célia SAEZ RICCIARDI, Dominique LUCIANI, Martin GIULY) et désigne Madame Jeanne RAMAZOTTI et Monsieur Jacques MERMET en qualité de représentants de la commune d'Aléria au sein de la commission syndicale d'Aléria Tallone.

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean, Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne Première adjointe Pouvoir à	X				
BALDOVINI Antony-François Deuxième adjoint Pouvoir à	X				
CLET-DAVID Pascale Troisième adjointe Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
CHEYNET Patrick Quatrième adjoint Pouvoir à	X				
DE LA MATA Clara Cinquième adjointe Pouvoir à Patrick CHEYNET	X				 Patrick CHEYNET
VALERY Gérard Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LESCHI Jean, Christophe Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE Maria-Laura Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à G. MANENTI	X				 Grégory MANENTI
PIRAS Maria Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LAMOUREUX Sophie Conseillère municipale Pouvoir à	X				
GALINDO Margaux Conseillère municipale Pouvoir à S. LAMOUREUX	X				 Sophie LAMOUREUX
GIULY Martin Conseiller municipal Pouvoir à			X		
LUCIANI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à			X		
TADDEI Laurence Conseillère municipale Pouvoir à			X		
SAEZ RICCIARDI Célia Conseillère municipale Pouvoir à			X		

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI



